

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION du 7 JUIN 2016

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe -- MEY Karine - CHEVALIER Jean- Pierre - DESSEIGNE Alain -- KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond - GUYOT Florence – LALLEMENT Annette**

Excusé(s): - **CHEVILLON Yannick – PELLETIER Franck**

Absent(s) :

Démissions : **DUBRESSON Nathalie**

- *Mr PELLETIER Franck a donné procuration à Mr GUILLARME Grégory –*

PARTICIPATION CITOYENNE :

La signature de la convention aura lieu le mardi 21 juin à 19h. En présence, de la gendarmerie, des référents et des membres du Conseil Municipal.

SUBVENTION AMENDES DE POLICE :

Délibération pour demande d'une subvention au titre des amendes de police, pour un devis présenté de 1 036,46 € TTC. Des panneaux seront remplacés « Chemin du Tacot »- « Route de la Voisinée » « Chemin de l'Eperon » + Peinture pour marquage au sol.

FINANCES :

Délibération pour régularisation d'une écriture sur le budget (amortissement), virement de crédit de 0,06 cts.

Délibération pour subvention exceptionnelle de 200,00 € (50 € x 4 élèves) en faveur de l'école de musique intercommunale des Oullières.

AGGLO :

Compte rendu des différentes réunions de bureau et du conseil communautaire. L'adhésion à l'agenda 21 se fera au titre communautaire. La redevance spéciale d'ordures ménagères, payée à ce jour, uniquement par les 7 communes de l'ancienne CCBV est en cours de réflexion pour les 21 communes.

CIMETIERE de SALLES :

Mr BOUCAUD va rencontrer à nouveau Mr PERRIN pour apporter quelques modifications au projet qu'il a présenté.

AMENAGEMENT FOND DE SALLES :

a) Gare :

Présentation des deux projets d'agrandissement de ce local. Le conseil ne souhaite pas un agrandissement et demande uniquement la réfection de l'intérieur. L'économie ainsi réalisée pourra être reportée sur le projet de l'aire de loisirs. Une nouvelle rencontre avec l'architecte DUGEAI-PEYRAUD va être programmée. Reste cependant le problème d'accessibilité des toilettes. Le bâtiment de la gare étant un ERP de 5^{ème} catégorie.

b) Aire de loisirs :

Présentation du nouveau projet établi par l'architecte. Plusieurs questions ont été évoquées :

- Grandeur du terrain de sport (27 par 12 ou 27 par 15) ? Choix = 27 par 15
- Terrain synthétique ou revêtement goudronné ? Choix = Synthétique
- Lampes actuelles de l'éclairage des terrains à conserver ou à changer ? Les poteaux existants ne sont pas très esthétiques mais donnent un bon éclairage. A réfléchir.

LA BENOITE :

Lors de l'établissement de la convention, il a été omis d'être précisé les points suivants :-

- Gratuité pour le mois d'avril (précisé sur le compte-rendu du conseil mais pas dans la convention)
 - Cautions calculés en HT et non en TTC
- Une délibération sera prise dans ce sens.

ASSOCIATION DES FAMILLES :

Délibération pour signature de la convention avec la commune de BLACE, concernant les modalités de versement de la prestation service enfance et Jeunesse de la CAF, pour l'accueil de loisirs sans hébergement de BLACE.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Pour l'année scolaire 2015-2016, le bilan est positif tant au niveau des animateurs que des animations. Seul le bilan financier est négatif, 6 000 € de déficit.

Pour la prochaine année scolaire 2016-2017, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux animateurs.

Le planning et la participation financière sont :

- Lundi et vendredi = 15h30 à 16h30 avec des animateurs extérieurs
- Mardi et Jeudi = 16h00 à 16h30 avec du personnel communal

TAP Lundi **et** vendredi = 50 €/an/enfant (enfants de petite et moyenne section de maternelle)
60 €/an/enfant (grande section de maternelle + primaire)

TAP Lundi **ou** vendredi = 25 €/an/enfant (enfants de petite et moyenne section de maternelle)
30 €/an/enfant (grande section de maternelle + primaire)

1/2 h Garderie Mardi + Jeudi = Gratuit

SALLE DU BREUIL :

Lors de la dernière réunion de conseil du mois de mai, il avait été décidé de demander des arrhes (30 %) pour les réservations de la salle du Breuil et Dumas. Il avait été omis de préciser la date et le champ d'application. Le conseil décide d'appliquer cette décision pour toutes les locations, à compter du 1^{er} janvier 2017 et uniquement aux particuliers et associations autres que les associations communales.

PERSONNEL :

Délibération pour signature de la convention « Retraite » avec le Centre de Gestion.

Délibération pour signature de la convention « Remplacement » avec le Centre de Gestion

TRAVAUX ECOLE :

Travaux de réfection de la salle de bibliothèque, du couloir et des WC (Côté classe des CM) début juillet, pour un coût de 8 035,52 € TTC.

TRAVAUX EGLISE ARBUISSONNAS :

Suite au lancement du marché à procédure adaptée, pour la réalisation des travaux des façades Sud et Ouest et de chapelle sud l'entreprise COMTE a été retenue pour un montant de 39 888,00 € HT. Les honoraires de l'architecte s'élèvent à 5 520,00 € HT. Les travaux débiteront au début de l'été. Mme le Maire rappelle que l'ensemble des travaux réalisés sur cette église ont été financés entièrement par des subventions ou des dons.

ASSOCIATIONS :

Une réunion des associations est programmée pour fin juin (date à définir).

PROJET JUMELAGE :

Le comité des fêtes de ST JEAN DE SIXT (Haute-Savoie) a pris contact avec Mme KOOMEN et Mr GUILLARME pour un éventuel jumelage. Mr GUILLARME précise que ce comité des fêtes est déjà bien structuré au niveau jumelage et ce contrairement à notre commune. Mr GUILLARME précise également que les idées d'échange sont nombreuses (école, musique, associations, etc...) mais que cela demande une grande implication et est-ce le rôle de la commune ou d'une association pour la gestion d'un tel projet. Ce projet sera présenté aux associations lors de la réunion de fin juin.

CULTURE – ANIMATIONS :

a) Fête de la musique :

Florence GUYOT donne les dernières instructions pour cette fête qui se déroulera sur le chapitre, le samedi 18 juin à 18h00.

b) Musée « Le Prieuré » :

Samedi 18 juin : après-midi conte et dégustation

Samedi 2 juillet (18h) : spectacle théâtral gratuit en plein air « L'ours de Tchekhov » de la compagnie ALTRA PARTE. Le coût du spectacle sera de 1100,00 € réparti par moitié entre la commune et l'agglomération.

Samedi 17 et 18 septembre : Journées du patrimoine sur le thème patrimoine et citoyenneté.

c) Viaduc :

Mme le Maire a évoqué l'entretien qu'elle a eu avec le président du Conseil Départemental, lors de la réunion à ST ETIENNE LES OULLIERES, concernant le dossier de sécurisation du Viaduc (ouvrage appartenant au département). Un dossier devra être présenté.

PATRIMOINE :

L'association des Amis de Salles souhaite que la commune demande l'inscription au niveau régional puis le classement au niveau national des bâtiments communaux suivants : Cloître – Salle capitulaire – porte gothique – parloir. Le conseil donne son accord pour cette demande (9 pour – 3 abstentions – 1 contre)

DIVERS :

a) Presse : Le nouveau correspondant du journal « Le Patriote » est désormais Mme Eliette LAUTARD.

b) Vogue : Elle aura lieu les 30-31/7 et 1/8. Mr MONTESSUIS (forain) demande à s'installer une quinzaine de jours sur le terrain au lieu de 8 jours comme les années précédentes. Le conseil n'est pas opposé mais demande une indemnité de 200,00 € pour utilisation de l'eau et de l'électricité. Un feu d'artifice, organisé par les classes en 7, sera tiré le dimanche soir.

c) Musée Claude Bernard ST JULIEN : Chaque premier mercredi du mois, animation pour les enfants.

d) Jeux d'enfants « Pré du Breuil » : Vérification par un bureau de contrôle « Présence Expertises » pour un coût de 240 € TTC.

e) Elections 2017 : Présidentielles 23 avril et 7 mai
Législatives 11 et 18 juin

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 5 juillet 2016 à 19h00

Mardi 26 juillet 2016 à 19h00